



Assemblée nationale

XIII^e législature

Session ordinaire de 2007-2008

Séance du mardi 27 novembre 2007

Présidence de Mme Catherine Génisson

Abrogation de l'article 89 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilité locales

Mme la présidente. La parole est à M. Christian Bataille.

M. Philippe Vuilque. Enfin un homme de tolérance et d'ouverture !

M. Frédéric Cuvillier. Il va donner des couleurs à la République !

M. Christian Bataille. Madame la présidente, messieurs les secrétaires d'État, mes chers collègues, le principe de laïcité, au cœur du débat d'aujourd'hui, est un principe de tolérance et une notion fondamentale et historique, posée par la Révolution française, portée par la gauche en 1848, puis lors de la Commune de Paris, de la III^e République, et enfin mise en œuvre par le centre gauche et les républicains modérés. Depuis cette époque, la laïcité a occupé tout le champ politique.

M. Christian Bataille. Je rappelle que la laïcité figure à l'article 1^{er} de la Constitution, qui dispose : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. » Cette notion, je n'en disconviens pas, appartient à tous, sauf aux rétrogrades intégristes qui mènent des combats du XIX^e siècle (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)...

M. Guy Geoffroy. Vous parlez des socialistes !

M. Charles de la Verpillière. Il parle en expert !

Mme la présidente. Mes chers collègues, je vous en prie !

M. Christian Bataille. Il y en a dans cette assemblée, même si ce n'est pas le cas de tout le monde !

M. Guy Geoffroy. Vous en faites l'excellente démonstration !

M. Christian Bataille. La laïcité a été un combat de la gauche. Puis il y a eu une appropriation républicaine. Lors de la dernière campagne présidentielle, le Président de la République s'était approprié, au nom de la République, les hautes personnalités de Jaurès et de Blum ; de la même manière, nous nous réjouissons que toute la République s'approprie l'idée de laïcité. Mais je déplore, pour dire les faits, qu'un sénateur issu de nos rangs et que la majorité récupère, ait eu cette initiative malheureuse.

M. Christian Bataille. Je voudrais, par contrepoint, faire nôtre l'initiative de la haute personnalité qu'est Jean-Louis Debré d'avoir fait voter, malgré le peu d'enthousiasme du Gouvernement, la loi interdisant le port ostensible de signes religieux.

Ainsi, les idées de laïcité circulent, et elles ont gagné tous les bancs : nous en sommes d'accord.

M. Christian Bataille. L'école républicaine est l'école de tous et non de quelques-uns, et elle doit être défendue. Les finances communales aussi : d'autres collègues l'ont excellemment souligné. Je suis néanmoins un peu préoccupé par le fait que le Président de la République, votre chef politique suprême, chers collègues de la majorité, ait pour référence le modèle américain.

M. Guy Geoffroy. Nous sommes loin de l'article 89 !

M. Christian Bataille. Vous allez voir que j'y viens, mon cher collègue.

Malheureusement, le modèle américain du Président de la République n'est pas celui des démocrates bostoniens, mais le modèle communautariste de droite défendu par George Bush, (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire)...

M. Christian Vanneste. Caricature !

M. Guy Geoffroy. Bush, Charasse, même combat...

M. Christian Bataille. ...modèle qui aboutit, dans certaines écoles américaines, à l'enseignement de cette fable surréaliste qu'est le créationnisme ! Oui, l'école communautariste de M. Bush aboutit à l'enseignement du créationnisme, cette fable stupide et anti-scientifique selon laquelle tout aurait été créé en un seul jour il y a 4 000 ans, de la molécule à l'éléphant, en passant par l'homme ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.) La laïcité est le lieu de la concorde républicaine...

M. Charles de la Verpillière. Votre argumentation est primaire !

Mme Valérie Rosso-Debord. Et pathétique !

Mme la présidente. Mes chers collègues, laissez l'orateur s'exprimer.

M. Christian Bataille. Vous vous trompez, chers collègues de la majorité, en vous obtenant : vous portez ainsi un mauvais coup à la synthèse républicaine, qui existe sur un certain nombre de sujets.

M. Guy Geoffroy. Ce coup, c'est M. Charasse qui l'a porté !

M. Christian Bataille. Vous ouvrez la porte à une rumeur de protestation qui peut enfler et devenir assourdissante demain. Je me souviens que François Bayrou était lui aussi certain d'avoir raison lorsque, en 1993, il entendait réformer le financement des écoles publiques et privées.

M. Christian Vanneste. Pour assurer l'égalité des financements ! L'école privée n'a pas d'argent !

M. Christian Bataille. Cela apporterait, nous disait-il, des modifications de bon sens. Quelques mois plus tard, le 16 janvier 1994, on vit près d'un million de manifestants dans les rues de Paris. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.) Je le répète : ces héritages lointains de la Révolution française et de la philosophie des Lumières que sont le principe de laïcité, la séparation des églises et de l'État, ont désormais un vécu républicain qui en font le socle inaltérable de la République française. Contre le retour européen et mondial des intégrismes et des dogmatismes,...

M. Christian Vanneste. C'est vous qui êtes intégristes !

M. Christian Bataille....c'est le fondement laïque de notre République et la personnalité de la France qu'il faut préserver et réaffirmer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

Un député du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. C'est un vrai Émile Combes !